

NANCY Questions à



Pierre Guilmin
Secrétaire Général de l'UTR 54

« Il faut compenser la hausse de la CSG »

La CFDT retraités de Meurthe-et-Moselle organise un rassemblement ce jeudi 4 octobre dès 14 h place du marché central, pour lutter, entre autres, contre la hausse de la CSG.

Quelles sont les conséquences de l'augmentation de la CSG pour les retraités ?

L'augmentation de la CSG a été présentée comme une mesure neutre dans la mesure où elle était compensée par une baisse de cotisations pour les salariés qui allait se répercuter sur leur fiche de paye. Pour les retraités, il n'y a pas de compensation de cette hausse ! Nous sommes très inquiets pour les petites pensions. Des centaines de milliers de retraité(e)s, surtout des veuves, ont des revenus inférieurs à 1.000 euros par mois et seront impacté(e)s.

Que revendiquez-vous ?

Nous revendiquons une compensation de la hausse de la CSG. Les pensions étaient revalorisées chaque année avec l'augmentation du coût de la

vie, et le gouvernement a pris la décision de limiter en 2019 et 2020 cette hausse à 0,3 %. Pour une pension moyenne de 1.376 euros, la perte du pouvoir d'achat annuelle liée à ces deux éléments conjoints sera de 553 euros ! Ce n'est pas négligeable...

Pensez-vous que la situation des retraités se dégrade ?

Oui, sur le plan financier mais aussi concernant la non-reconnaissance du rôle des retraités qui est de plus en plus flagrante. Que se passerait-il si tous les retraités décidaient de se mettre en grève et cesser leurs activités ? Ils jouent un rôle dans différentes associations, de toutes natures, sportives, culturelles. Ils prennent de leur temps pour la collectivité. Ils s'occupent aussi de plus en plus de leurs parents, souvent très âgés. Sans compter leur apport économique en termes de consommation. En tant que retraités, nous avons l'impression d'être marginalisés, ignorés, et encore plus avec ces dernières mesures.

Propos recueillis par Mathieu BLARD